



Charte des Parents

La présence des parents dans le club et autour du terrain montre l'intérêt qu'ils portent à la structure et à l'activité. C'est un encouragement incontestable pour les bénévoles de l'association. Cela nécessite néanmoins le respect de certains principes pour que les enfants s'épanouissent simplement dans l'activité, qu'ils construisent librement leur rugby dans le cadre du projet de l'OURS 28 et de la formation proposée par les écoles de rugby de Bonneval et Châteaudun.

Les droits des parents au club : (le devoir du club)

- de bonnes conditions d'accueil ;
- la sécurité sur le stade ;
- la qualité et au suivi de la formation ;
- la compétence de l'encadrement (qualification des intervenants...) ;
- le contrôle des présences ;
- des informations assez précises pour les horaires de l'activité et des retours de déplacement ;
- le respect de la situation de chacun ;
- l'information sur le projet sportif et éducatif du club ;
- propositions aux dirigeants concernant la vie de l'association ;
- invitations sur les animations proposées par le club.

Les devoirs des parents dans le cadre de l'Ecole de Rugby :

- Accompagner autant que possible leur(s) enfant(s) et rester en retrait pendant l'activité (se situer en dehors de l'aire de jeu ou derrière les limites matérialisées pour les spectateurs).
- Rester en soutien dans la fonction éducative de l'encadrement de par, leur attitude, leur tenue et leurs propos.
- Se situer en toute occasion spectateurs et bons supporters, pour l'enfant, ses partenaires et même l'équipe adverse.
- Respecter l'arbitre, tous les joueurs y compris les adversaires, les encadrants, les autres parents.
- Se mettre à la disposition de l'éducateur en cas de force majeure.
- **Respecter le protocole commotion cérébrale ;**
- Veiller à l'assiduité et à la punctualité de leur enfant.
- Prévenir ou faire prévenir l'enfant de son absence éventuelle.
- Considérer l'Ecole de Rugby et ses règles de fonctionnement comme des supports d'éducation et de formation.
- Aider l'enfant à accepter les contraintes de vie du groupe en fonction de son jeune âge.
- Considérer que la compétition représente un moyen d'évaluation et de formation.
- Communiquer avec l'éducateur et/ou le responsable de l'Ecole de Rugby en cas de problème ou changement de situation (familiale, scolaire, personnel, pratique...).
- S'assurer que l'enfant sera normalement équipé en fonction des conditions météorologiques (froid, pluie, fortes températures...).
- Penser à réclamer les affaires oubliées (marquage recommandé) lors des entraînements.
- Emmener et venir chercher les enfants à l'heure, indiquée par le club (horaires de RDV et de retour pour les matches ou les tournois notamment).

Signature :

Prénom et nom du ou de la licenciée